



DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES TECHNIQUES

Dossier suivi par Loïc PLUSQUELLEC
Email : loic.plusquellec@chamonix.fr
Tél : 04 50 53 75 20

Nos Réf : LP/CB

COMITES DE VILLAGE 2022

LES PELERINS - LES FAVRANDS – LES GAILLANDS LES BARRATS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 07 NOVEMBRE 2022

Présents : E. FOURNIER / A. TERMOZ / P. DEVOUASSOUX / J. CHIHI RAVANEL / E. CHAYS / Y. PLAUD / B. OLLIER / E. ALVARINA / A. BEAUFOR / M-N. FLEURY

Services: J-M. BOUTEILLE / L. PLUSQUELLEC / S. RENAUD-GOUD / J. DEVOUASSOUX / A. BEIS

Excusés : H. VILLARD / E. BAVUZ / J-M. COUVERT / J. MARTINEZ / P. CHARLOT / P. CARRIER / M. RABBIOSI / C. DEMARCHI / K. MIEUSSET / C. JACOT / L. COLLIGNON

22 personnes étaient présentes à cette réunion de secteur



Patrice DEVOUASSOUX, responsable des conseillers de secteurs, ouvre la séance et remercie tous les riverains, élus et personnels de services présents. Il précise l'importance de pouvoir à nouveau échanger avec la population sur des sujets de vie locale.

Il aborde ensuite les grands projets et chantiers en cours (diaporama ci-joint).

INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

- Recensement de la population
Du 19 Janvier au 18 Février 2023 (nous recherchons 25 agents recenseurs)
- Extension des consignes de tri des déchets recyclables au 1^{er} Janvier 2023
- Entrée en vigueur de la loi anti-gaspillage au 1^{er} Janvier 2023
Déploiement de 9 composteurs de quartier

Plus d'information vous seront données dans vos boîtes aux lettres

REALISATIONS FAITES OU EN COURS EN 2022

- Réfection de la Route des Pèlerins
- Mise en place de nouveaux arrêts de bus
- Avancement sur le projet de logement des Favrands
Préfiguration en 3D des futurs logements des Favrands avec le cabinet d'architecture Aria Architecture
- Fin du chantier de logement White Pearl
- Aménagement autour au Lac des Gaillands
Toilettes automatiques, tables de pique-nique, aire de jeux pour enfants
- Ouverture de la Maison du village des Pèlerins, Place des Séracs

REALISATIONS A PARTIR DE 2023

- Réfection du pont des Piolets
- Aménagement paysager aux Pèlerins d'en Haut
- Remise en état d'une partie de la piste de bobsleigh pour les 100 ans des JO 2024
- Création d'une aire de remise en forme pour les aînés aux Gaillands

Débat : questions / réponses

Sécurités

Questions posées :

1. Certains endroits de la piste cyclable sont dangereux : les barrières des chicanes sont trop resserrées sur l'avenue M. Paradis et il y a un manque de visibilité. De plus, beaucoup de piétons, de maman avec des poussettes, des personnes avec des chiens empruntent la voie cyclable à la place du trottoir, Qu'est-il prévu pour empêcher cela ?
2. Problème de stationnement et de passage piéton autour de l'école Jacques Balmat. Est-ce q'un projet est prévu à cet effet ?

Explications données :

1. Le but des barrières est de faire ralentir les vélos au niveau des arrêts de bus et d'empêcher les voitures d'accéder à la voix douce. Les chicanes ont été espacées réglementairement entre 1.50m à 1.60m. On pourra requalifier les croisements où la visibilité est toujours insuffisante. Des panneaux sont mis en place pour informer les utilisateurs de la voie cyclable est réservée uniquement aux cyclistes. La piste cyclable doit être utilisée pour les déplacement doux et non pour les cyclistes confirmés. Il faut tolérer que cette voie soit utilisée par des familles et des piétons si la sécurité est respectée.
2. Il faut que les services de la commune étudient ce qu'il peut être envisager pour sécuriser la dépose des élèves et sécuriser le secteur. Il serait peut-être envisageable de diminuer les places de stationnement le long de la Montée Charles Bozon pour envisager de faire un terre-plein avec une dépose minutes et modifier les places de stationnement pour qu'elles soient plus sécurisées. Nous allons faire de l'information auprès des parents pour les sensibiliser aux bonnes pratiques. La commune recherche une personne pour sécuriser les entrées et sorties des élèves comme il était fait avant.

Aménagements publics et entretien

Questions posées :

1. Malgré l'aménagement de la Route des Pèlerins, beaucoup de véhicules prennent le sens interdit (surtout depuis la Régie des Eaux) et le stationnement sauvage est récurrent. Idem pour la Route des Gaillands (dans le sens les Bossons – Chamonix). De plus la vitesse de véhicules est excessive.
2. Est-il envisagé une solution pour diminuer les éclairages publics et la pollution lumineuse des enseignes ?

3. Les toilettes de la gare routière sont toujours fermées et l'abri bus est fermé du vendredi 17h au lundi matin ainsi que durant la basse saison.
4. Est-il prévu un trottoir sur la partie haute de la Route des Gaillands (du Lac des Gaillands jusqu'à l'entrée de Chamonix) ?
5. Quand est-ce que la suite de la piste cyclable sera faite et les travaux de la Place du Mont Blanc terminé ?

Explications donnée

1. La Commune est-elle aussi touchée par le problème de recrutement de ces agents. La Police sera plus vigilante sur ce secteur. Nous savons tous qu'en période de grosse affluence le problème sera toujours récurrent, peu importe les verbalisations ou les mises en fourrière. Notre vallée est très convoitée et l'objectif de la Mairie est de régulariser le touriste dit « journalier » ainsi que les grosses manifestations qui apportent nuisance sonore et problème de stationnement dû au flux important de touristes. Les services de la commune vont étudier la mise en place d'une vitesse à 30km/h tout le long de la Promenade Marie Paradis comme pour la Route des Gaillands.
2. La Mairie est en attente d'un rendu d'étude faite par un cabinet d'expert début 2023. Il faut savoir que 50% de son éclairage public est en Led. Il faut trouver des solutions adaptées aux différentes démarches pour satisfaire le plus de monde en sachant qu'il y aura 150 postes d'éclairage public à revoir. Depuis le 7 octobre 2022 dans le but de réduire les nuisances, l'éclairage nocturne des publicités lumineuses et enseignes lumineuses doivent être **éteintes entre 1 heure et 6 heures du matin** lorsque l'activité signalée a cessé.
3. Un nouveau contrat de transport public est en cours de consultation. Dans ces accords la Mairie demandera une présence physique tout au long de l'année avec l'ouverture de la gare routière. Nous attendons un branchement d'ENEDIS pour que nous puissions ouvrir les toilettes de la gare routière.
4. La Route des Gaillands est une route départementale ou il existe déjà une signalisation au sol pour la circulation des piétons. Selon les exigences du CD74, il n'est pas possible de faire des trottoirs sur cette route départemental (problème de largeur).
5. La liaison Chamonix Sud / Chamonix Nord se fera courant 2023 avec la poursuite de la liaison Place du Mont Blanc – Promenade du Fori – Foyer du Ski de fond puis la seconde partie Pierre à Orthaz – Chemin des lots et Route des lacs. La partie les Bossons / Taconnaz / Les Houches se fera en 2024. La Commune est actuellement en négociation avec les résidents du bâtiment du musée Alpin pour les travaux de stationnement, de cheminement piéton/vélo. Les travaux continueront printemps 2023 pour la seconde phase

Il est 20H00, clôture de la séance.

Conseiller de Secteur

M. Patrick DEVOUASSOUX,

